

LA TRÊVE DE DIEU

BP 167 - 92805 PUTEAUX - FRANCE

N°ISSN : 1143-3221

Sept. oct. 1997 N°5

«Les jeunes ont besoin de solidarité. Je pense qu'ils devraient prendre exemple sur ce que nous avons fait et aller plus loin.»

Lech WALESA - 2 septembre 1997

PEUT-ON SAUVER LA FAMILLE ?



Les dernières mesures budgétaires ont à nouveau ouvert le débat sur la famille. Débat riche, c'est un sujet très étudié. On se reportera, par exemple, au numéro d'octobre 1997 de "Problèmes économiques", sélection par la Documentation Française d'articles français et étrangers. La question y est envisagée sous des problématiques variées : dimension économique, certes, mais aussi approche sémantique sur les différentes composantes d'une famille, les aspects relatifs à la femme, à la jeunesse, à partir d'articles scientifiques de grande qualité, de spécialistes compétents d'Amérique et d'Europe. Ce qui frappe, c'est que, comme dans le débat sur la politique du gouvernement Jospin, ces études sont monocolors, partisans, à la limite sans le vouloir, faute d'argumentaire élaboré de la part de ceux qui ont, non pas seulement une autre conception, mais surtout une autre pratique de la famille. D'abord parce que ces derniers sont matériellement minoritaires ; ensuite, aussi cruel et injuste que ce constat puisse paraître, parce qu'ils ont perdu le droit au débat. Pourquoi ? Ils ont laissé passer l'occasion. Lorsque la famille a vraiment commencé à être attaquée, dans les

années soixante-dix, ce ne fut pas par des discours mais par des mesures concrètes et pratiques, soit de l'ordre du symbole, soit d'ordre fondamental. Les discours sont venus après, et si nous sommes très discoureurs, nous sommes peu acteurs. Alors maintenant on ne veut pas entendre nos discours, car nous n'avons pas agi, et ceux qui étudient ces phénomènes, les économistes, les sociologues, les anthropologues, n'étudient pas des discours... Les politiques s'inspirent de leurs études pour connaître le milieu, comment il fonctionne, réagit. Mais nous sommes absents du débat.

Les discours post-soixante-huitards ont trouvé un début d'application d'abord lorsque l'État a cédé à des pressions intérieures à sa propre majorité. La loi sur la contraception permet pratiquement d'organiser le refus de l'enfant. Cette loi, votée en 1967, ne fut appliquée qu'à partir de 1970. Ni le Président de la République, Charles de Gaulle, ni le Premier Ministre, Georges Pompidou, ne l'avaient souhaitée. Ils avaient subi le vote de circonstance du Parlement mais n'avaient mis aucun entrain à l'appliquer. Pompidou la fit appliquer plus tard, lorsque, Président, il voulut donner quelque gage à la modernité, qui n'a rien à voir avec le progrès. Il resta ferme sur l'avortement, mais il permit les premières lois du Garde des Sceaux Jean Foyer sur la reconnaissance de l'enfant adultérin au même niveau que l'enfant dit légitime. Celui-ci est le fruit de ses parents liés par le mariage. La mariage définit en même temps qu'il garantit et la famille et l'ordre social. D'ailleurs l'expression "enfant légitime" allait être bannie. Pourtant un enfant est réputé le fils de son père légal, mari de sa mère, sinon c'est l'anarchie ; d'où naguère la répression de l'adultère et surtout celui de la femme, car c'est elle qui porte l'enfant, et, comme celle de César, elle doit rester insoupçonnable. Toutes ces lois ont été abrogées ou vidées de leur contenu par les grands bouleversements qui allaient intervenir avec Giscard d'Estaing. Il faut déjà remarquer que ce train de mesures que nous venons de survoler, mesures essentielles au sens de la famille, la détruisaient dans ses principes

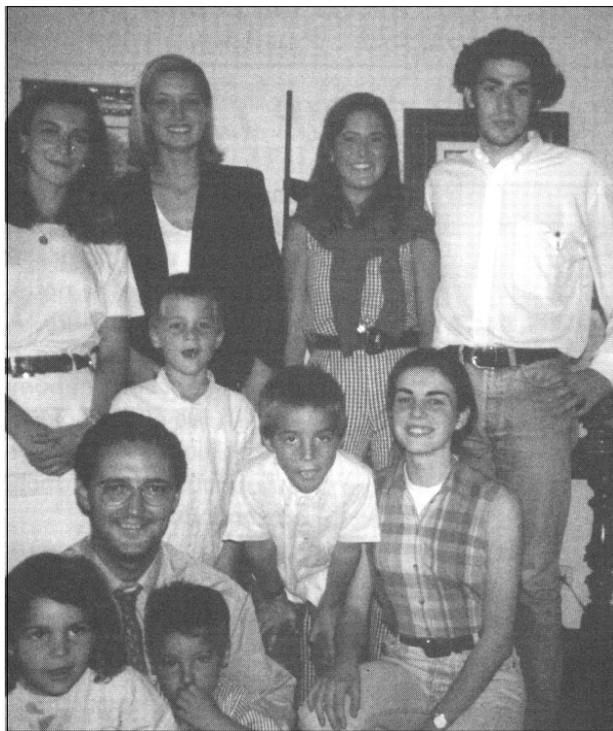
SOMMAIRE

- Peut-on sauver la famille ? page 1
- La lente émergence de la vérité page 3
- La repentance page 5
- Soeur Anna au Congo page 6
- Aïcha, par Anne Seys page 8
- Message de Mgr A. Loucheur aux jeunes page 11

(la pratique allait suivre) ; or, elles n'ont entraîné aucun mouvement de protestation. Des mouvements de tête et des soupirs, de l'action, non. Giscard d'Estaing se rallia à la modernité pour s'acquiescer les faveurs de ceux qu'on appelait les contestataires, et peut-être parce qu'il était vraiment sincère. Peu importe. Il poursuivit la destruction de la famille avec le divorce par consentement mutuel et la répudiation (sous condition de délais : six ans). Parmi les mesures symboliques que nous évoquions plus haut, il afficha son mépris pour la famille en restreignant à la deuxième classe la réduction SNCF des familles nombreuses, et seulement à cette catégorie de bénéficiaires. Les officiers et les anciens combattants gardaient le droit à la première classe comme les personnes âgées ; les familles nombreuses, non. Personne ne protesta ; pas un geste de solidarité. C'était peut-être un test ; si c'était le cas, il fut concluant.

c'est-à-dire que la totalité des prestations pour une naissance atteignait 10 000 F. En réalité, selon la composition de la famille, ces prestations étaient égales ou inférieures à l'ancien système. Réactions ? Néant. Maintenant le gouvernement socialiste continue la politique de ses pré-

gie et à la force physique du Souverain Pontife), désormais devenu un petit vieillard, tremblotant, touchant par sa faiblesse, à un âge où Mitterrand et Reagan gambadaient comme des lapins. Le Pape a donné l'explication : *"Parce que la famille est menacée, la famille est agressée, le Pape doit être agressé, le Pape doit souffrir. Je comprends qu'il était important d'avoir cet argument face aux puissants du monde. Je dois à nouveau rencontrer ces puissants du monde et je dois parler. Avec quels arguments ? Il me reste cet argument de la souffrance."* (29 mai 1994, après son dernier accident). L'autre personnalité, feu Mère Teresa, a d'abord acquis sa légitimité aux yeux du monde en donnant aux mourants des trottoirs de Calcutta le seul, l'unique moment de dignité humaine de leur misérable vie. Alors elle reçut le Prix Nobel de la Paix, alors elle put déclarer, sans jamais recevoir la contradiction, *"l'avortement est le premier obstacle à la paix dans le monde."*



En famille.

La famille était bafouée, privée de son honneur que personne n'avait su ou voulu défendre. On passa à un autre registre en s'attaquant à son maillon le plus faible : l'enfant. Pour casser une chaîne, au propre ou par analogie, on s'attaque toujours au maillon le plus faible. L'enfant conçu est ce maillon. Ce fut la loi sur l'avortement. Nous avons un délai de grâce : cinq ans¹ pendant lesquels la loi était expérimentale. Nous avons laissé l'expérience se dérouler quatre ans sans réagir autrement que par le moindre mal, surtout caritatif. Se rappelle-t-on que parmi les conséquences de la loi d'avortement, se posait le problème de l'allocation prénatale. Les familles recevaient pour une naissance des allocations avant et après. Mais comme la loi permettait maintenant l'élimination de l'enfant conçu jusqu'à trois mois, que faire en cas d'avortement ? Demander le remboursement des allocations versées ? Délicat. Alors, en modifiant l'échelonnement des versements, on supprima celui des premiers mois ! Et on poussa l'indécence jusqu'à parler d'une augmentation du dispositif ; ce fut "le million (en anciens francs) de Giscard"

décèsseurs. On a besoin d'argent, on va le prendre aux familles. Avec elles au moins on est tranquille. Car le monde est dur, pas forcément violent, mais exigeant : voyez ce que font les routiers pour 10 000 F (de salaire), pour 200 h (de travail mensuel). Pour l'obtenir, ils paralysent l'Europe, au point que nos partenaires disent à l'État, mais cédez donc ! Ils ont acquis leur crédibilité. Ne croyez pas qu'ils n'ont pas besoin de ce qu'ils risquent de perdre : travail, liberté, etc. Ils savent que ce qu'ils font est illégal, mais ils savent aussi qu'ils ne veulent pas crever, et eux, ce n'est qu'au sens figuré. Tandis qu'avec les familles : au pire quelques manifestations en week-end ; on ne va quand même pas faire grève en semaine pour faire une manif !

Qui en effet, en dehors de deux grandes personnalités internationales, a donné des gages de s'opposer à la tendance générale hédoniste ? D'abord Jean-Paul II, l'ancien *athlète de Dieu* (expression forgée par les journalistes, non dans le sens paulinien, mais en hommage à l'éner-

Sauver la famille dans l'ordre fiscal, social ou juridique, mais qui le prendra au sérieux tant que les hommes de ce temps n'empêcheront pas l'avortement ? La famille n'est pas une idéologie, un concept. Ce sont des êtres de chair et de sang, avec une âme : un homme et une femme, unis dans les liens du mariage (qui est un contrat de droit naturel) avec un ou des enfants. Pas d'enfant, pas de famille : un couple, un ménage, mais pas une famille, d'où la souffrance des couples sans enfant. Pas un enfant sans père, d'où la cruelle mais pas impertinente appellation naguère de *fille-mère*. Donc aussi pas de famille recomposée. Alors sauver la famille ? Commençons par sauver l'enfant, y compris celui des autres². On nous respectera, on nous respectera, on nous respectera, sinon... vae victis.

D.A.

1. 1974-1979.

2. Longtemps, nous avons expliqué dans ces colonnes que les enfants menacés par l'avortement sont nos enfants, et que de cette prise de conscience dépend l'avenir de chacune de nos familles. Qui a pris cela au sérieux ?

LA LENTE ÉMERGENCE DE LA VÉRITÉ

Depuis nos débuts, un des objectifs de La Trêve de Dieu — inscrit dans ses statuts — a été de démasquer l'eugénisme et de lutter contre toutes ses formes. Or, récemment, un certain nombre d'événements sur la réalité contemporaine de l'eugénisme ont été médiatisés et, ce qui est nouveau, mettent en cause nos adversaires :

■ **En Chine** : Le premier récit d'accusation de l'eugénisme d'aujourd'hui est publié par l'édition nord-américaine du *Reader's Digest*, en Septembre 1995. L'histoire d'une femme médecin chinoise, Yin Wong. En voici un résumé :

Le 24 décembre 1989, Yin, gynécologue de 24 ans, malgré une journée très chargée (deux césariennes et un accouchement aux forceps), est pourtant désignée par son chef de service dans l'équipe de nuit. A une heure du matin elle tente de se coucher, lorsqu'une sage-femme frappe à sa porte pour une tâche non précisée. On entendait un bébé hurler et une femme qui criait : "Ne faites pas ça !" La jeune sage-femme préparait une seringue d'iode. Elle explique à Yin que cette femme, déjà mère d'une fille, a été découverte enceinte de huit mois d'un second bébé, en infraction avec la politique étatique de l'enfant unique. On l'a donc transférée de force, via le Planning Familial, à l'hôpital où on a procédé à un avortement par injection d'une solution de Rivanol. Mais le bébé est sorti vivant. Il a été déposé dans une salle de bain froide attenante et il crie. La sage-femme a demandé au préposé d'aller l'enterrer mais il pleut trop pour qu'il le fasse. Le statut du fossoyeur des enfants avortés, qui gagne plus qu'un médecin, lui permet une certaine indépendance.

Le gynécologue, dans ces cas-là, est légalement obligé de tuer le survivant par une injection de 20ml d'iode d'alcool dans la tête, précisément dans la fontanelle. Yin acceptait les avortements de premier trimestre mais évitait les avortements plus tardifs. La mère du bébé implorait bruyamment miséricorde pour son bébé. Yin alla dans la salle de bain froide et constata que le bébé, un petit garçon, était magnifique. Elle se dit : "Je ne peux pas faire ça un soir de Noël !" Elle laissa tomber la seringue et ordonna à la sage-femme de le ramener dans la salle d'accouchements. Yin réveilla son chef de service à deux heures du matin pour obtenir l'autorisation d'envoyer le bébé aux soins intensifs ; autorisation

refusée. Yin retourna à la salle de travail ; la mère l'implora : "C'est le garçon que nous avons toujours voulu. Ne le tuez pas !" Le bébé était toujours dans la salle de bain, la sage-femme n'avait pas obéi. Yin apporta donc elle-même le bébé dans la salle d'accouchement, le mit dans un petit lit, avec du chauffage et de l'oxygène. Deux heures plus tard il s'endormait. Très embarrassée, Yin téléphona à ses parents, des chrétiens, qui la félicitèrent et l'encouragèrent. Pendant ce temps la chef de service était descendu et se préparait à faire elle-même l'injection mortelle au bébé illégal. Yin lui arracha la seringue en l'invectivant ; son chef la menaçait de ne plus pouvoir jamais exercer la médecine, Yin déclara vouloir adopter le bébé. Le chef céda et Yin rebrancha le bébé.

A huit heures du matin, l'administrateur de l'hôpital arriva. Il demanda à Yin si elle avait été payée par la famille. Il lui rappela que "ceux qui entravent les responsables du Planning Familial dans leurs activités seront punis" et qu'il était illégal pour cet enfant de vivre. Yin lui répondit : "Personne n'a le droit de décider ça !" Lui : "Vous avez violé la loi ; allez maintenant faire la piqûre". Elle : "Pas question, j'ai terminé mes heures." Lui : "Tu n'as pas fini ton boulot." Yin se mit à pleurer, s'évanouit, puis s'enfonça dans un lourd sommeil. Elle se réveille à minuit et pense : "Le bébé !" Elle court vers le lit, il est vide. La sage-femme lui apprend que l'homme du Planning Familial lui a ordonné de piquer le bébé. Elle l'a fait. Par la suite, Yin, désormais en porte-à-faux avec le système chinois, a émigré aux États-Unis.

■ **En Inde** : Canal+/France a diffusé en août 1997 le documentaire de Deepa Dhanraj "La guerre des naissances" (prix du Festival documentaire de Nyon

en 1992). Ce reportage dénonce la politique de contrôle des populations en Inde, financée par les États-Unis et menée par le Planning Familial. On y apprend que la politique de stérilisation masculine lancée par Indira Gandhi, à l'origine de son échec électoral, a abouti à 6,5 millions de stérilisations forcées. On voit dans ce documentaire un Planning Familial "cynique, corrompu et brutal" (Le Figaro).

■ **En Grande-Bretagne** : C'est sur Channel 4 de la BBC le 9 janvier 1996 : "Retour aux chambres de la mort" (*Return to the Dying Rooms*). Ce reportage montre la façon inhumaine dont sont traités les enfants dans les orphelinats chinois : absence de soins, d'attention, de nourriture, brutalités, et vite la mort. Résultat, le taux de mortalité dans les orphelinats d'État chinois varie entre 40 et 100%. L'explication de ce massacre de routine est donnée par le commentateur : la politique chinoise de l'enfant unique.



Jian Xun, sourd et muet, condamné à la "Résolution Sommaire", c'est-à-dire à mourir de faim et de soif dans le mouiroir d'un orphelinat d'État chinois (extrait du documentaire *Return to the Dying Rooms*).

■ **Aux États-Unis** : le Planning Familial américain, pour tenter de retourner ces révélations à son profit, a annoncé qu'il attribuait le "Prix Margaret Sanger" au documentaire "Return to the Dying Rooms". Une polémique s'en suivit. Selon Steven Mosher, anthropologue, le premier à avoir dénoncé l'avortement forcé en Chine, Margaret Sanger aurait, si elle vivait encore, approuvé la politique eugéniste dans la Chine d'aujourd'hui. Par ailleurs, l'IPPF, dont Margaret Sanger est une fondatrice, soutient encore la politique chinoise coercitive de contrôle des naissances. Le courrier des lecteurs du Wall Street Journal a publié le 21 mai 1997 une lettre du petit fils de Sanger, Katz, dépositaire des archives personnelles de Margaret Sanger : "La diabolisation de Margaret Sanger", destiné à sauver la réputation de la grand-mère à pro-



Les nouvelles esclaves en passe d'être stérilisées.

pos des accusations de racisme et d'eugénisme. Mosher lui répond le 16 juin en citant des sources incontestables prouvant ses accusations. La PPFA (Planning Familial américain) propose sur son site Internet tout un argumentaire en défense de Margaret Sanger, qui répond même à des accusations jamais formulées. De son côté, HLI (Human Life International) publie, sur Internet également, les milliers de citations de Margaret Sanger qui prouvent son engagement eugéniste et fasciste.

■ **En Suède** : En Août 1997, la dénonciation de la politique eugéniste suédoise des années 30 à 70, puis d'autres pays scandinaves et aux États-Unis, toujours à la même époque, apparaissent dans la presse internationale, avec une ampleur sans précédent. Charlie Hebdo, pourtant connu pour son mépris affiché envers les handicapés mentaux, publie le témoignage d'une jeune femme récemment avortée et stérilisée de force en France. L'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sanitaires) ouvre une enquête sur la pratique de la stérilisation, puis c'est "La marche du Siècle" du 1er octobre 97, dans laquelle on découvre l'implication de l'Ordre des Médecins dans cette pratique (voir notre article de 1989, "Un ordre sous influence"). Dans cette émission on critique l'eugénisme du passé mais on cherche à justifier celui d'aujourd'hui, en tentant de redéfinir le mot eugénisme : s'il est le fait d'un État, alors il est condamnable ; si les mêmes faits sont commis avec le consentement des individus ou de leurs familles, ils seraient acceptables !

Remarque : C'est seulement la stérilisation des "handicapés" en Suède jusqu'en 1976 qu'a relatée toute la presse internationale pendant presque un mois. Pourtant cette stérilisation a touché 100 fois moins de personnes qu'en Inde : pour la Suède, 60 000 personnes de 1935 à 1976, mais 6 500 000 de personnes, depuis 1976, pour l'Inde. Il s'agit de ne pas trop effaroucher, en les mettant mal à l'aise ou en les culpabilisant, les populations des pays "développés". Aussi la presse se focalise-t-elle sur le passé, en insistant sur le caractère désuet des anciens eugénistes et sur leurs erreurs scientifiques ; elle évite de rappeler les liens, ou plutôt la continuité, entre ces "anciens" eugénistes et les eugénistes contemporains, affiliés aujourd'hui comme hier à la nébuleuse du Planning Familial.

Les médias sont encouragés dans cette attitude par les groupements d'intérêt eugénistes qui réagissent à ces informations, en imposant leur ré-interprétation, pour apparaître du "bon" côté.

LA SOURCE DE L'EUGÉNISME

L'eugénisme suppose que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une idéologie minoritaire, d'une "élite" cherchant à imposer ses théories et à les faire appliquer, du moins dans nos pays développés. Une majorité de la population en a maintenant adopté les thèses et pratique un eugénisme de tous les jours : mépris des handicapés, spécialement des handicapés mentaux, recours à l'avortement dès le moindre

soupçon de "malformation", pression des services "sociaux", des parents, des amis, sur les femmes enceintes "par accident", et sur les autres d'ailleurs...

On s'est débarrassé de la morale et on se retrouve à l'état naturel de barbares "civilisés". Les processus de cette mentalité ont déjà été analysés longuement par des gens tout à fait compétents. Mais un des éléments-clé reste la démission des églises du social et du politique, et leur retranchement dans un monde "spirituel". Le terrain est abandonné aux adversaires de l'homme. Certaines vont jusqu'à la complicité ouverte comme le très révérend William R. Inge, porte-parole de l'église anglicane à Londres dans les années 20, qui expliquait que Jésus était eugéniste ! La F.P.F. (Fédération Protestante de France) a soutenu délibérément la loi de légalisation de l'avortement, et persiste à lui reconnaître un bilan positif. Un de ses théologiens (Dumas), dans un entretien avec Mme Olivier, alors présidente de l'association protestante ACPERVIE, étalait son eugénisme en approuvant l'élimination des handicapés mentaux. Bon nombre d'églises évangéliques qui se rattachent à la F.P.F., pensant y trouver l'avantage de la respectabilité, indiquent par là-même le peu d'importance qu'elles accordent à la défense des enfants à naître.

CE QU'IL RESTE A DÉVOILER

On n'a pas tout dit dans la presse et tout n'a pas encore été découvert. Des recherches sont encore nécessaires pour approfondir la connaissance sur l'eugénisme et le crypto-eugénisme du XXème siècle.

Toutefois, on connaît déjà :

- la stratégie crypto-eugéniste depuis l'après-guerre ;
- l'implication des organisations internationales (ONU, OMS, UNICEF...) dans la promotion de l'eugénisme ;
- le rôle de mouvements paganistes et "écologistes" inscrits dans la culture de la mort ;
- le détournement des services sociaux au service d'un eugénisme diffus ;
- la mise sous influence de l'Ordre des médecins ;
- la compromission des États occidentaux avec le totalitarisme eugéniste chinois ;
- la passivité des chrétiens...

➡ à suivre page 7

LA REPENTANCE

Nous avons reçu, d'une personne souhaitant garder l'anonymat, le texte d'un document actuellement en chantier dans l'Église en France, qu'on appelle dans les milieux spécialisés "instrumentum laboris", en vue d'une réunion de type synodal ou peut être encore, reprenant une très ancienne tradition de l'Église, d'un concile régional. Ce document préparatoire circule chez les experts. Il n'a encore reçu aucune approbation, et ne saurait engager l'Église, non plus que la Conférence des Évêques. Nous avons cependant décidé de le publier dans l'état comme contribution au débat, en raison de son intérêt intrinsèque, des signes d'évolution des mentalités qu'il peut signifier, tout en dégageant notre responsabilité, non sur sa valeur qui nous apparaît réelle, mais sur son autorité.

La direction

Événement majeur de l'histoire du XX^e siècle, l'entreprise d'extermination des enfants avant leur naissance par les gouvernements occidentaux pose à la conscience des questions redoutables qu'aucun être humain ne peut écarter. Pour l'Église, une lecture critique de cette période est devenue nécessaire, qui nous pousse à ne pas hésiter à reconnaître les péchés commis par ses fils et à demander pardon à Dieu et aux hommes.

En France, la politique de "totalitarisme démocratique"¹ débutée par "l'État tyran"² dès 1975 prive les enfants à naître de leurs droits et de leur liberté. Elle compromet dans l'application de ce statut l'ensemble des corps de la nation. Très rapidement, le nombre annuel des avortements perpétrés a atteint officiellement 250 000, soit le quart de chaque génération.

Au moment du vote et de la consolidation de la loi, dans un pays meurtri par la crise religieuse, la hiérarchie considérait comme son premier devoir de conserver ses fidèles, d'assurer au mieux le fonctionnement de l'institution. La priorité assignée à ces objectifs, en eux-mêmes légitimes, a eu malheureusement pour effet de diminuer l'interpellation sur le respect dû à la dignité existentielle de tout être humain créé à l'image de Dieu.

A ce repli sur une vision étroite de la mission de l'Église, s'est ajouté, de la part de la hiérarchie, un manque de compréhension de l'immense drame planétaire en train de se jouer, qui commande l'avenir même de l'homme et du sens de la foi dans le Fils de l'Homme.

Dans leur majorité, les autorités spirituelles, empêtrées dans une docilité et un loyalisme allant bien au-delà de l'obéissance traditionnelle au pouvoir établi, sont restées cantonnées dans une attitude de conformisme, de prudence voire de justification, dictée pour une part par la crainte de dislocations encore plus

importantes au sein des œuvres et des mouvements catholiques. Elles n'ont pas pris conscience du fait que l'Église détient en fait une potestas et une influence considérables, et que, malgré l'échec d'une timide opposition d'autres institutions, sa parole et son action auraient pu faire barrage à l'irréparable.

Ainsi, face à la législation anti-humaine édictée par le gouvernement français — lois de janvier 1975 et de 1979, qui ôtent à une catégorie de Français, en raison de leur âge, leurs droits de citoyens, et font d'eux des êtres inférieurs au sein de la nation —, face aux décisions d'exclusion des handicapés qui auraient dû pouvoir compter sur l'hospitalité et l'entraide de la France, force est de constater que les évêques de France ne se sont pas exprimés publiquement, acquiesçant par leur silence à ces violations flagrantes des droits de l'homme et laissant le champ libre à un engrenage mortifère.

(...)

Et nous sommes obligés de constater aujourd'hui objectivement que des intérêts ecclésiaux entendus d'une manière exclusivement restrictive, comme la peur d'une persécution larvée sous la forme d'un renforcement de l'image d'intolérance de l'Église, l'ont emporté sur les commandements de la conscience, et nous devons nous demander pourquoi.

Même quand ils ont condamné les théories eugénistes, sources de l'avortement de masse, dans leur origine païenne, on peut estimer que les pasteurs et les responsables de l'Église n'ont pas éclairé les esprits ni prêché la charité comme ils l'auraient dû, parce qu'ils n'avaient pas remis en cause de manière efficace ces pensées et ces attitudes très répandues.

De leur côté, et bien avant ces interventions de la hiérarchie, sans hésiter à choisir la voie de l'illégalité, des chrétiens laïcs, des chrétiens ordonnés et des chrétiens consacrés ont sauvé l'honneur de l'Église, souvent de manière discrète et anonyme. C'est un fait historique établi que, grâce à toutes ces actions de Sauvetage initiées par des chrétiens et

d'autres croyants, la survie d'un grand nombre d'enfants a pu être assurée.

Il n'en reste pas moins que si les actes de courage individuels n'ont pas manqué pour la défense des personnes menacées, nous devons reconnaître que l'indifférence l'a emporté sur l'indignation, et que devant la persécution des enfants et de leurs mères, devant les mesures multiformes contre la vie humaine naissante mises en place par l'État français, le silence est toujours la règle, et les paroles comme les actes en faveur des victimes, l'exception.

Pourtant, comme l'a écrit François Mauriac : "Un crime de cette envergure retombe pour une part non médiocre sur tous les témoins qui n'ont pas crié, et quelles qu'aient été les raisons de leur silence."

Le résultat c'est que l'extermination partielle de la nouvelle génération, au lieu d'apparaître comme une question centrale sur le plan humain comme sur le plan spirituel, est restée à l'état d'enjeu secondaire. Devant l'ampleur du drame et le caractère "infâme"³ du "crime abominable"⁴ d'avortement, trop de pasteurs ont par leur silence offensé le Christ Notre Seigneur et son Église, et trahi sa mission.

Aujourd'hui, nous confessons que ce silence est une faute. Nous reconnaissons aussi que l'Église de France a failli à sa mission⁵ d'éducatrice des consciences, et qu'ainsi elle porte avec le peuple chrétien la responsabilité de s'être dérobée aux secours, dès les premiers instants, quand la protestation et la protection étaient possibles et nécessaires, même si par la suite il y eut d'innombrables actes de courage.

3. Concile Vatican I, GS50.

4. *ibid.*

5. "France, fille aînée de l'Église, qu'as-tu fait des promesses de ton baptême, de ton alliance avec la Sagesse éternelle pour le bien de l'Homme ?" J.P. II, Le Bourget, 1980.

1. Encyclique "Évangile de la Vie", I, 20.

2. *ibid.*

SOEUR ANNA AU CONGO

Il y a deux ans, une religieuse missionnaire de la Congrégation de Saint Joseph de Cluny, soeur Anna PEREZ-COSSIO, prenait contact avec nous, et s'abonnait au bulletin de La Trêve de Dieu. Nos articles, dit-elle, en particulier au moment de la Conférence du Caire, sur le contrôle des populations, le rôle des organismes internationaux de planification et celui de la Franc-maçonnerie, lui ouvraient les yeux. Peu de temps après, elle fondait le Mouvement pour la Vie du Congo. Hélas, la guerre civile au Congo a entraîné le rapatriement de ressortissants européens. Nous avons rencontré soeur Anna, une femme d'une fermeté et d'une énergie exceptionnelles : à Paris depuis le 16 juin, et faisant le projet de retourner en Afrique ("C'est mon peuple, que j'aime") le plus vite possible, elle nous a donné son témoignage – poignant. Soeur Anna est effectivement rentrée au Congo depuis la mi-octobre, malgré la reprise de la guerre.

"Plusieurs événements m'ont décidée à commencer le travail Pour la Vie.

Je suis infirmière au service de réanimation pédiatrique de l'hôpital de Brazzaville depuis plus de 23 ans. Un jour on m'appela en urgence, dans un autre service, pour une naissance qui ne se passait pas bien. Il s'agissait de poser un cathéter ombilical, qu'on me savait capable de réussir. L'enfant respira, tout le monde fut soulagé, et j'allais quitter la pièce, contente, quand mon regard tomba sur une grande poubelle qui se trouvait sur mon chemin. Elle était pleine de foetus, au moins quarante foetus avortés. Je ne pus pas me retenir d'une violente colère, je ne sais pas si c'est juste ou bien d'avoir crié comme ça, mais je leur dis de tout. Comment, on m'avait fait perdre ma matinée pour sauver un enfant qui serait peut-être un idiot – il s'agissait de l'accouchement d'une femme de quarante ans qui n'avait jamais eu d'enfant, et comme elle jouissait de hautes protections, on s'était acharné sur son cas. Et à côté, on avait tué tous ces autres enfants, sans aucune précaution, sans aucune honte, puisqu'ils étaient là, exposés à toutes les vues.

Or l'avortement est illégal au Congo – mais on peut parler de légalisation tacite ! et depuis un an et demi, à la faveur des difficultés politiques, il s'est répandu comme une épidémie. Le gouvernement n'a pas régulièrement payé ses fonctionnaires, dont le personnel hospitalier. Il devenait extrêmement tentant de se faire de l'argent par tous les moyens : les médecins et les sages-femmes n'ont pas résisté. Toute femme enceinte qui se présente à l'hôpital est sollicitée, et souvent elle a

de bonnes raisons de ne pas résister elle non plus, vue la misère. C'est tellement triste, alors que pour la femme africaine, la maternité a toujours été sacrée, une tradition immémoriale qu'il faudrait décrire pour en comprendre la



Georgina et Paskalin, sauvés par soeur Anna, mai 1997.

force. Le circuit de l'avortement est dans les mains d'une vraie mafia, qui possède deux cliniques privées en ville, et s'étend maintenant à l'hôpital, sur tout la nuit.

Le deuxième fait qui a été déterminant pour mon engagement, c'est d'avoir donné des soins à une femme de soixante ans qui revenait, d'affection en affection bénignes, avec chaque fois de nouveaux ennuis à traiter. Je la grondai un peu, suspectant un pro-

blème psychosomatique. Elle me répondit : "Ce que j'ai vraiment, je ne l'ai pas encore dit." Comme je la pressais, elle finit par avouer : "Quand j'avais 23 ans, j'ai fait un avortement, et depuis, plus rien ne va bien chez moi." Que

cette femme, après tant d'années, ait vécu encore sous le poids de son remords, me marqua profondément. Depuis, elle a été amenée à une prière de guérison intérieure, et elle est guérie.

Je demandai l'aide d'un juriste, et même d'un canoniste au Vatican, pour rédiger les statuts du Mouvement pour la Vie du Congo ; je l'envoyai au Conseil Pontifical pour la Famille, pour approbation. Je sollicitai alors la signature de l'évêque, sans laquelle nous ne pouvions rien faire. Tous les jours sans exception, pendant trois semaines, je retournai m'asseoir dans sa salle d'attente, sans qu'il me reçût, même quand il m'avait donné rendez-vous. Une fois, c'est avec ma Mère supérieure que nous attendîmes plusieurs heures, et alors il accepta de présider la messe de lancement de l'association qui avait lieu le dimanche suivant 5 avril à la cathédrale. Mais il ne prononça pas

l'homélie. Si je rapporte ces faits, c'est qu'à la fin de la messe, c'est lui-même qui les révéla à toute l'assistance : "Cette association, nous la devons à une femme, cette femme (il me désignait), elle est vraiment têtue, elle a fait mon siège pendant trois semaines ...". L'évêque n'a toujours pas signé. Le combat pour la Vie fait peur ! Mais le Mouvement pour la Vie est sorti officiellement et il travaille. L'association a déjà permis de naître à cinquante enfants. Pour le moment,

ses ressources sont uniquement une cotisation de 1 000 F CFA (10 F) pour chacun de ses membres. Un avortement coûte 50 000 F CFA.

Nous allons chercher les femmes dans les griffes mêmes de la mafia. Normalement ils les font de nuit, mais parfois ils se sentent tellement en sécurité que ça se passe en plein jour. Par exemple, on m'a appelée pour un avortement qui allait se passer un matin, vers les 11 h. La femme était déjà sur la table, l'avorteur avait le scalpel dans la main. J'engageai la conversation avec lui, sur le ton de la plaisanterie, puis je me mis à discuter avec la femme [sœur Anna a un accent africain très prononcé, N.D.L.R.] :

— Descends, tu ne sais pas comment il va t'abimer ; l'hôpital est plein de toutes celles qu'il a avortées et qui font des infections, des septicémies, qui sont stériles.

— Mais je ne peux pas, qui paiera les examens et l'accouchement ?

— Moi ! Descends.

Elle hésitait :

— Mais l'argent que je lui ai donné pour l'avortement ?

— Laisse-le lui, c'est de l'argent sale !

— Qui me rendra cet argent ?

— Moi, tu l'auras demain.

Elle est finalement descendue, et pendant ce temps-là, le médecin ne pouvait que dire :

— Cette sœur alors, elle fait fuir l'argent de l'hôpital !

J'ai fait comme promis et l'enfant est né.

On m'a offert un terrain en ville, et je compte y construire en trois mois une maternité de fortune, que je pourrai bien développer par la suite, surtout dans quelques années, quand j'aurai pris ma retraite d'infirmière, à 55 ans au Congo. Nous allons commencer par y recevoir les futures-mamans qui subissent trop de pressions. Plusieurs sages-femmes qui ne pratiquent pas d'avortements à l'hôpital sont aussi très persécutées.

Dans le Mouvement pour la Vie, il y a des médecins, sages-femmes, assistantes sociales, infirmiers, quatre religieuses, un juriste, des psychologues, des journalistes, des étudiants de l'université, etc. Nous sommes environ une centaine de personnes actives, et aussi beaucoup de sympathisants. Pour adhérer, une seule condition : être radicalement contre l'avortement,

être convaincu qu'avorter c'est tuer, car **tu ne tueras pas.**"

Q

Il est bien dommage que pour le moment, seuls des fonds extrêmement limités puissent être investis dans la protection des mamans et le sauvetage des enfants africains. La conscience de ce que représente cette récente et terrible vague d'avortements n'est pas parvenue aux responsables de l'Église. A quoi bon les services de pédiatrie, les écoles et les catéchismes qu'elle a si difficilement mis en place ? Pour l'instant les évêques semblent arrêtés par le problème de savoir ce qu'on fera des enfants dont les mères ont été persuadées de renoncer à l'avortement ! Il existe des orphelins, mais ce n'est la solution aux yeux de personne. En fait, il n'y a pas de problème : une seule maman sur les cinquante qui ont été prises en charge par l'association a décidé d'abandonner son enfant. Par ailleurs, au Congo aussi il y a des listes d'attente de couples désireux d'adopter un enfant. Il est évident qu'il y a tout un travail d'éducation des cœurs à effectuer pour vaincre les réticences intérieures des chrétiens à lutter contre l'avortement, et à y mettre les moyens proportionnés. Au Congo, les organismes de planning familial disposent, eux, d'importants moyens. Leurs dépliants sur la contraception et l'avortement envahissent les lieux publics et les salles d'attente des consultations, sans aucune répartition de l'Église, dont la parole et les alternatives n'arrivent pas au peuple de façon vulgarisée. Les femmes sont prises en charge par des gens qui proposent la pilule, le stérilet, l'avortement, tandis que la médecine est pauvre, simple, et que souvent les professionnels n'arrivent pas à avoir les médicaments de toute première nécessité.

Et les gens d'Église, quand on les secoue un peu, en sont à se demander si cela vaut vraiment la peine de faire quelque chose. Dramatique !

La Trêve de Dieu a fait un chèque de 10 000 F à sœur Anna, qui, depuis qu'elle est en France, "ne fait que tendre la main". Mais c'est seulement en anticipant sur vos dons : La Trêve de Dieu, c'est vous, généreux donateurs ! Envoyez-nous maintenant de quoi couvrir cette somme, et même la compléter. ■

Suite de la page 4 ➡

QUE FAIRE ?

Comment la vérité sera-t-elle proclamée s'il n'y a personne pour y travailler ? Nous sommes tous très occupés par les "affaires de la vie courante" : gagner notre vie, celle de nos familles, élever nos enfants.

Nous n'obtiendrons des résultats que par un investissement intelligent, en temps et en argent, dans la cause de la défense de la vie humaine.

Concrètement, chacun peut :

● **Décider d'investir** une part significative de son temps et de son argent. Des dons en fonction d'une option préférentielle (au contraire de dons disséminés) et pourquoi pas celle-là ? Demain, il sera trop tard, et encore plus difficile de réagir. Il faut des talents dans tous les domaines, dans l'organisation, dans la bureautique/informatique. Par exemple, les tracts, on n'a pas seulement besoin de les distribuer, mais aussi il faut les concevoir, les maquetter, et gérer les approvisionnements. Il faut intervenir à la radio et à la télévision, ce qui demande une préparation et une formation...

● **Encourager les jeunes à s'investir** au plus tôt dans la lutte pour la défense de la vie humaine dans la ville, dans le quartier ; pas uniquement à Paris. Les jeunes ont de l'énergie. Ils peuvent l'employer à partir du moment où ils se découvrent les survivants d'un massacre qui n'a pas épargné le quart de leur génération ; leur revendication est donc légitime et incontestable. Et même sur le plan personnel, le temps qu'il vont investir dans cette lutte n'est pas du temps perdu : ils vont apprendre des choses très diverses, notamment comment réussir des projets avec des moyens limités mais une volonté forte.

● **Exercer son pouvoir économique** en refusant de financer les adversaires et en leur faisant savoir : l'UNICEF, les médecins qui pratiquent ou encouragent l'avortement, les compagnies pharmaceutiques qui fournissent l'industrie de l'avortement, les entreprises qui font des dons à l'IPPF et au Planning Familial, les produits fabriqués en Chine communiste (souvent dans des camps de travail forcé). Un tel comportement, bien documenté, s'il prend quelque ampleur, peut avoir un impact très important.

Thierry LEFÈVRE

Dans notre précédent bulletin, nous reprenions la suite des aventures d'Anne Seys, médecin, Sauveteur et objecteur de conscience. Après "La mort du p'tit lou" et "Les pousse-au-crime", Anne Seys raconte cette fois-ci l'histoire authentique d'Aïcha.

Un vendredi soir, j'étais de garde en gynéco. Comme il n'y avait plus d'urgences depuis un petit moment, j'avais eu le temps de prendre mon dîner avec des collègues à l'internat. Enfin je fus appelée aux urgences de gynéco pour le cas que j'attendais.

Il faut savoir que peu de temps auparavant, j'avais reçu un coup de téléphone d'un médecin traitant : "Est-ce que je peux t'adresser en hospitalisation une jeune femme que je viens de voir ? On vient de découvrir qu'elle est enceinte. Elle a eu un malaise. Elle a aujourd'hui des douleurs abdominales. Elle présente une pathologie (qu'il me décrit alors) qui nécessite l'hospitalisation. En plus elle est dans une misère sociale pire que Cosette. Elle est recueillie actuellement par un monsieur un peu débordé par la situation. Acceptes-tu de la prendre en hospitalisation ?" Je lui ai répondu : "Bien sûr". J'attendais donc cette femme.

En arrivant dans la salle d'accueil des urgences, je tombe sur une jeune femme assise, en pleurs ; cheveux bouclés, c'est une jeune maghrébine. Et elle pleure à gros sanglots, paraissant perdue. A côté d'elle, debout, une espèce d'armoire à glace, un cerbère, un blond qui domine tout le monde du haut de ses deux mètres.

Je salue et me présente comme l'interne, puis je demande au géant s'il est le médecin traitant. Il me répond : "Non, je suis la personne qui accueille cette jeune femme ; d'ailleurs il faut absolument que je vous parle, venez à part". Nous nous éloignons de trois ou quatre mètres. Il me dit alors très sérieusement et impérativement : "Ecoutez, Mademoiselle, voilà, cette jeune femme est vraiment dans une situation très difficile, elle vient de découvrir qu'elle est enceinte. Il faut absolument qu'elle avorte au plus tôt. Elle vous racontera peut-être elle-même sa situation, mais vraiment elle a vécu des choses impossibles. Vous devez faire ça au plus tôt". Je lui réponds : "Mais monsieur, de toute façon, ce n'est pas vous qui décidez de la chose. C'est cette jeune femme. Il existe une loi en France qui impose qu'entre la décision et l'avortement il y ait une semaine de réflexion.

Et c'est nécessaire. Donc on verra bien. Je vais voir ça avec la jeune femme."

LA MISÈRE DE LA VIE

J'entre de nouveau dans la salle d'accueil de consultation, et je discute un peu avec la jeune femme : "Oui, avortez-moi tout de suite, j'en peux plus, ce soir..." Elle est dans une grande souffrance. Pour écarter cette situation difficile, je conseille à son accompagnateur de rentrer chez lui. Je vais faire hospitaliser la femme en raison de la pathologie signalée par le médecin traitant. On pourrait reparler de tout ça calmement le lendemain. On ne peut pas organiser un avortement le week-end : ce n'est pas un acte d'urgence ; et il y a une loi en France. L'homme argumente : "Puisque c'est ainsi, je peux très bien emmener cette jeune-fille à Paris ; à Paris, on lui fera l'avortement tout de suite". Alors je lui réponds : "Même à Paris, la loi est la même". J'insiste : il peut nous laisser ; on pourrait voir les choses calmement le lendemain ; et ce soir je veux la garder. L'homme donne un peu d'argent à la jeune femme, de quoi téléphoner et retourner là où il habite.

Au début, la consultation est assez difficile. La jeune femme est vraiment au bord de la crise de nerfs, elle pleure, elle souffre tellement, elle est vraiment désespérée. J'essaye de trouver des mots pour la calmer, la rassurer, je lui explique qu'elle va trouver quelqu'un pour l'aider. Rien n'y fait. Je lui dis que son bébé, on peut l'accueillir, et elle aussi, trouver un endroit où la loger, puisqu'elle est à la rue. Je connais une maison avec d'autres jeunes femmes enceintes en difficulté, qui vivent avec une dame qui s'occupe d'elles : tout se passe très bien, c'est comme une famille. Mais la jeune femme me dit non à tout, et je peux à peine la toucher tellement elle est mal.

LE MIRACLE DE LA VIE

Pour finir je l'examine rapidement. Je refais des échographies, pendant lesquelles bien sûr nous regardons le bébé toutes les deux. D'après les mensurations, la grossesse correspond à

peu près à 13 semaines d'aménorrhée, c'est-à-dire un terme dépassé pour l'avortement. J'en suis bien soulagée. La jeune femme se montre contente de voir son bébé, mais reste paniquée. 13 semaines, c'est à peu près l'âge auquel on peut faire une première échographie morphologique ; mon chef de service fait souvent ça à 12 semaines. A cet âge on peut voir les bras, les jambes, les pieds, les mains, on vérifie la présence de la vessie, de tous les organes, et on peut déjà détecter des anomalies morphologiques. Ce n'est pas du tout ce que je suis capable de faire à l'échographie, mais je mesurai néanmoins le diamètre bipariétal qui se trouve à peu près à 22, 23 millimètres, et la longueur craniocaudale (qui est la longueur entre la tête et la pointe des fesses) ; ce jour-là, c'était très difficile à mesurer, vu comment l'enfant gigotait ; il mesurait en gros 63 millimètres.

Après l'échographie, l'examen. Je fais asseoir la jeune femme, et je recommence à discuter. Elle me demande si je peux lui donner un calmant. Je lui propose l'hospitalisation. Elle me fait comprendre qu'elle ne veut absolument pas être hospitalisée : cela lui rappelle de très mauvais souvenirs. En effet, parmi ses antécédents, elle me parle d'un avortement, un avortement à 4 mois et demi en Angleterre, avec des complications hémorragiques. Après l'examen clinique, je me rends compte qu'il n'y a pas d'indication médicale à l'hospitalisation. Par contre, je vais chercher un médicament que je lui administre.

PRESSIONS

Elle finit par m'avouer qu'elle a été mise dehors par son copain parce qu'elle est enceinte, et qu'elle voulait garder son bébé. Au bout de trois heures de marche, complètement perdue, pleurant toutes les larmes de son corps, elle a fini par s'arrêter au milieu de la route. Elle a arrêté la première voiture qui passait, c'était l'homme qui l'accompagnait toute à l'heure. Il l'a prise en pitié, et elle lui a raconté sa vie, tout, sauf qu'elle est enceinte. Elle a vécu beaucoup d'affreuses choses

dans sa vie, ne sait pas vraiment ce qu'est une famille ; tellement de choses douloureuses, que l'homme l'a prise en pitié. Il lui a proposé de venir travailler chez lui. La jeune femme ne possédait à ce moment là que sa carte d'identité. Elle est donc partie avec cet homme qui l'a embauchée comme bonne à tout faire chez lui. Elle travaille de huit heures du matin à une heure du matin le lendemain, mais elle a un lit pour dormir et de quoi manger. Cet homme habite un château, il a énormément de gens à son service, il est immensément riche, il embauche beaucoup de personnes en situation irrégulière. Il a l'habitude de tout décider pour tout le monde, et de tout arranger avec son argent. Aïcha voulait cacher qu'elle était enceinte. Elle ne l'aurait révélé qu'après la signature d'un contrat.

Le malheur c'est qu'un après-midi, elle a eu très mal au ventre, un malaise ;

le médecin a fait la réflexion : *"Mais elle est enceinte, tout simplement"*. Ce qui a mis Aïcha dans une situation dramatique. En effet, son nouvel employeur, connaissant sa situation, lui a expliqué que, vu qu'elle n'avait jamais eu de famille, elle ne savait pas ce que c'était qu'aimer, qu'elle ne pouvait pas proposer un père à ce bébé, elle ne pouvait pas le garder, elle serait incapable de l'élever, elle ne serait qu'une mère indigne, elle ne pouvait pas être une maman, elle en était incapable. Il fallait absolument qu'elle avorte ; si elle voulait un bébé, elle pouvait en avoir une autre fois, mais de toute façon, si elle voulait continuer à son service, il fallait qu'elle avorte. Il n'accepterait pas de la garder enceinte. C'était bien sûr pour son bien, elle ne pouvait pas se retrouver à la rue avec un bébé, et même pour le bébé, c'était inhumain de lui laisser la vie, une vie impossible. Depuis ce moment-là, la pauvre Aïcha n'arrêtait pas de pleurer, elle se voyait de nouveau à la rue, sans rien ; de plus elle avait mal au ventre, était très fatiguée, avait tant besoin d'un soutien, de quelqu'un qui l'entoure, besoin d'être



La femme avortée berce l'enfant qu'elle ne retrouvera jamais.

aimée et protégée.

Cette jeune fille qui s'est pourtant tirée de situations impossibles auparavant, n'a plus aucun ressort, est épuisée et désespérée. Je lui dis : *"Mais si vous avez quitté votre copain, c'est bien que vous voulez le garder, cet enfant"*. Elle reprend tout l'argumentaire de son employeur. Elle insiste très fort sur le fait qu'elle n'a plus la force, et qu'elle n'a personne pour l'aider.

Je suis bien ennuyée. Si je la laisse en hospitalisation dans le service de gynéco, où on fait des avortements, je suis certaine de l'effet de son histoire. Alors il me vient une idée ; je lui propose de dormir chez une amie, qui accepte toujours d'accueillir toutes les femmes enceintes en difficulté chez elle. Je lui décris la personne, une dame d'une cinquantaine d'années, qui a déjà élevé ses enfants, qui en a quelques-uns peut-être à la maison. Il y a toujours une chambre prête, pour aider les personnes comme elle. Aïcha n'est pas décidée, elle veut rappeler son employeur pour lui demander de revenir la chercher. Il est environ minuit. J'ai tellement peur qu'il arrive à

ses fins, que je me débrouille pour qu'on ne lui téléphone pas tout de suite. Comme je n'ai rien d'autre à faire, qu'il n'y a rien dans la salle de naissances, et pas d'autres urgences, nous avons passé encore une heure à parler à l'extérieur. Elle me raconte sa vie, tous les hommes qu'elle a eus, son enfance si douloureuse, son oncle qui l'a violée pendant deux ans, les foyers de la DDASS, ses rapports avec sa famille ; ses frères et sœurs qu'elle n'aime pas, sauf une sœur qui l'aime bien et qui, dans toutes ces galères, lui a gardé la porte ouverte. C'est sa maman qui l'a obligée à avorter la première fois.

INDÉCISION

J'ai téléphoné à Edith, qui m'a dit : "Bien sûr !" Aïcha a pris un taxi et elle est partie chez cette dame. Moi, je suis allée me coucher. Le lendemain, à mon réveil, qui était déjà là à me demander ? Aïcha ! Elle

avait bien dormi chez mon amie, malgré quand même deux heures de conversation... Elle se sentait mieux. Elle voulait que son employeur revienne la chercher. Mais il n'était pas disponible. Comme je devais quitter l'hôpital, je lui proposai de l'emmener chez moi, et, par discrétion, je lui donnai rendez-vous à l'extérieur.

Nous avons pris le petit déjeuner. Son attention est attirée par une cassette sur l'étagère, intitulée : *"Le fœtus est un être humain"*. Elle m'interroge : *"C'est quoi ?"* Je lui dis : *"Ça c'est une cassette qui montre des petits bébés de l'âge de ton bébé à peu près, mais elle n'est pas extraordinaire"*. Et je lui propose de lui montrer plutôt la cassette du "Cri Silencieux". *"C'est une cassette où on voit un avortement par échographie"*. Elle est interloquée. *"Je veux la voir"* me dit-elle. *"Tu es sûre que tu veux la voir ? C'est dur, tu sais, mais c'est une bonne idée"*. Elle insiste. Alors elle a vu "Le Cri Silencieux". Au début elle mangeait, et après elle a arrêté de manger, elle était bouleversée.

A la fin du film, elle m'a raconté son

premier avortement. Dix-sept ans, mineure. Elle a essayé de cacher sa grossesse le plus longtemps possible, et puis elle s'est enfuie de chez ses parents et est allée se réfugier dans un foyer pour les jeunes femmes seules, en région parisienne. Au début, on l'accueille gentiment ; au bout de trois ou quatre jours, on commence à lui dire : *"Eh bien ! Voilà, il faut qu'on prévienne tes parents"*. Elle réagit : *"Mais ça ne va pas, vous savez bien que si vous prévenez mes parents, je ne pourrai pas garder mon bébé, maman m'en voudra pas, je suis venue exprès pour ça ici"*. *"Tu sais, si on ne prévient pas tes parents, il faut faire un procès pour demander de ne plus être sous la garde de tes parents, d'être émancipée. C'est compliqué, c'est difficile"*. On lui fait très peur, alors elle téléphone à sa maman. Sa mère l'a traitée de traînée, et l'a accusée de lui gâcher sa vie, puisqu'elle était elle-même sur le point de se marier.

Sa mère l'a fait escorter par une tante jusqu'en Angleterre. Dans sa chambre d'hôpital, on a fait une piqûre pour tuer le bébé, et après on l'a emmenée au bloc opératoire. Aïcha pleurait, elle pleurait, elle ne voulait pas y aller. Complication, elle est hospitalisée pendant dix jours encore après l'avortement pour une hémorragie. Quand elle

s'est réveillée, qu'elle a demandé son bébé, on lui a dit clairement qu'il était avec les autres déchets de l'hôpital. Son bébé qu'elle avait appelé Sophia, elle l'aime encore. Combien elle en veut à sa mère de l'avoir obligée à tuer son bébé ! Et pourtant elle aurait voulu être aimée par sa maman.

LA DÉCISION

Elle m'a demandé si elle pouvait emporter la cassette du *"Cri Silencieux"* ; elle a voulu prendre aussi la petite poupée en forme de fœtus de dix semaines, elle l'a mise dans son sac à main. Ensuite, elle m'a demandé quelques vêtements un peu plus larges.

En sortant de chez moi, elle me regarde droit dans les yeux : *"Anne, est-ce que tu voudrais être la marraine de mon bébé ?"* Sa question m'a comblée de joie, j'étais tellement contente, je l'ai prise dans mes bras et je lui ai dit : *"Mais bien sûr, tu seras toujours chez toi ici, tu sais"*.

J'ai même préparé une serviette pour elle, avec un petit rond de serviette. *"Ça c'est ta serviette, elle t'attend ce soir"*. Aïcha disait qu'elle allait juste chercher ses papiers et que vers dix-huit heures, elle serait de retour.

Elle me confie son doute quant à ses capacités d'élever son bébé. Je lui réponds qu'il y a eu peu de femmes à

avoir le courage, la force, d'accepter d'être mises à la porte pour garder leur bébé. Je lui ai redit je ne sais combien de fois, comme j'admire son courage, et que les gens n'ont pas le droit de la juger, qu'ils sont vraiment hypocrites, et que même s'ils disent qu'elle pourra avoir un autre enfant, ça sera, par la suite, un autre, justement. Je lui ai parlé aussi de son autre bébé : puisqu'elle est musulmane, elle croit qu'il y a une vie après la mort ; son petit, il est vivant, elle peut l'aimer, lui parler. Nous nous sommes séparées, je ne l'ai plus revue.

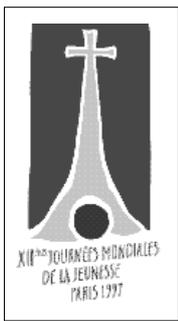
Sans nouvelles, le lendemain j'ai eu son employeur au téléphone. En colère, il m'a crié qu'il ne voulait plus entendre parler d'Aïcha. Moi, j'étais contente, parce que je pense qu'elle a décidé de garder son bébé. Je crois que la cassette du *"Cri Silencieux"*, c'est pour son copain, ou pour sa sœur, pour essayer de les convaincre de l'aider.

Je l'attends toujours ; il y a toujours son rond de serviette et sa serviette qui l'attendent.

Anne SEYS

Ci-dessous : Anne Seys, au procès de l'euthanasie au Palais de Justice de Tours, entourée (à droite) de Me Alexandre Varaut et de Me Olivier Morice, ses avocats.





AUX JEUNES

Qu'un idéal habite — Qu'un certain contact avec l'Évangile du Christ fait réfléchir — Que l'Esprit Saint mystérieusement conduit et fait passer d'une certaine insatisfaction de la vie... quotidienne, au désir d'être de ceux qui créent un monde nouveau et meilleur,

Je dédie cette : "Action de grâce Pour la moisson qui lève".

Seigneur tu as dit, t'adressant à tes apôtres : "Ne dites-vous pas : Encore quatre mois et viendra la moisson ? Si bien que celui qui sème et celui qui moissonne se réjouissent ensemble".

C'est vrai la JOIE existe. Pour le semeur comme pour le moissonneur et cette joie naît de l'ESPÉRANCE !

Nous n'y sommes pour rien, l'ESPÉRANCE vient de Toi.

De notre côté, trop de désillusions, trop d'erreurs, trop de faiblesses, risquent de nous faire DÉSESPÉRER !

Mais Tu as dit encore : "Je vous ai envoyé moissonner ce qui ne vous a coûté aucune peine. Et vous avez pénétré dans ce qui "leur" a coûté TANT DE PEINE.

En vérité, c'est Toi qui as semé, Seigneur, AVEC TANT DE PEINE.

Tu as choisi la PAUVRETÉ, le risque de dire la VÉRITÉ, le combat pour la JUSTICE — tu as été poursuivi, outragé, défiguré, mort et enseveli dans la glèbe — Tu es devenu l'ESPÉRANCE de TOUS les hommes — CETTE ESPÉRANCE EST INVINCIBLE.

INVINCIBLE, car c'est ton ESPRIT, qui agissant d'une façon mystérieuse, tout à coup, dans un éclair, nous révèle à quel point Tu as empoigné un JEUNE. Sa FOI nous surprend, son ENGAGEMENT RÉSOLU ne peut venir que de toi. Merci Seigneur.

MERCI, pour la moisson qui lève. MERCI pour l'étincelle que Tu as fait jaillir au cœur des Jeunes.

COMME L'ÉTINCELLE, au temps de la saison sèche, embrase l'immense savane, escalade les plus hautes collines, brûlant toute impureté,

que ton AMOUR consume toutes nos misères, qu'il dépose en nos cœurs, et l'ESPÉRANCE qui vient de Toi, et la JOIE du semeur liée à celle du moissonneur !

+ A. L.

Né à Roubaix, le 16/09/1910

